

Conférence de Poznan : Les syndicats s'associent aux revendications mondiales en faveur d'un accord ambitieux sur le climat

Lancement de la déclaration syndicale pour la Conférence des parties (COP14) de Poznan (Pologne)



Bruxelles, le 27 novembre 2008 (CSI en ligne) : À la veille des importantes négociations internationales sur le climat qui auront lieu à Poznan (Pologne), **la Confédération syndicale internationale (CSI) publie une nouvelle déclaration de politique novatrice dans laquelle la CSI affirme clairement son engagement en vue de parvenir à un accord socialement équitable et favorable au climat d'ici la fin 2009. Le Secrétaire général de la CSI, Guy Ryder, explique les principales raisons de la position ferme du mouvement syndical : « L'accélération du changement climatique, le chaos financier et l'instabilité des produits pétroliers et alimentaires ont tous les mêmes origines : l'absence d'engagement à réglementer, une tendance « aux gouvernements restreints » et à**

l'économie de marché ainsi qu'un système international qui ne s'est pas montré à la hauteur en matière de gouvernance de la mondialisation. Toutes ces crises finissent toujours par toucher les plus vulnérables d'entre nous, ceux et celles à qui ne sont que très peu à l'origine de ces problèmes. »

Et Guy Ryder de poursuivre : « Le mouvement syndical exhorte les gouvernements à adopter immédiatement des mesures à l'égard du changement climatique. Cela relève de leur responsabilité morale. Il faut que nous entamions ensemble une transition indispensable vers une société plus équitable et juste, une société au sein de laquelle les plus fragiles ne paieront plus le prix de l'irresponsabilité. Nous avons aujourd'hui, grâce à des modèles de production et des modes de consommation durables, une chance unique et historique de faire progresser nos sociétés. C'est pour ces raisons que les syndicats soutiennent une action ambitieuse dans les pays développés, conforme aux recommandations du Groupe intergouvernemental des Nations Unies sur l'évolution du climat (GIEC) et prévoyant des investissements considérables dans les emplois verts et d'autres politiques de transition justes. Nous demandons aux pays industrialisés de montrer la voie et de fournir le soutien financier et technologique nécessaire aux nations en développement pour qu'elles puissent pleinement s'engager sur le chemin d'une société plus pérenne d'un point de vue de l'environnement et socialement plus juste. »

« Des activités identiques à celles proposées pour résoudre la crise financière mondiale, à savoir **des mesures d'incitation fiscale et des encouragements à investir dans des domaines stratégiques, pourraient générer un double avantage si elles s'orientent vers des investissements dans les nouvelles technologies, dans les emplois écologiques et dans les aides qui permettront au monde de faire face aux bouleversements déjà inévitables en raison du changement climatique** », a déclaré le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Yvo de Boer, le plus haut fonctionnaire onusien en charge du changement climatique.

« Il faut cependant que ces actions soient adoptées dans le cadre d'une coopération internationale et non au coup par coup. Il faut donc que nous utilisions intelligemment notre temps à Poznan pour que nous progressions de façon significative dans la préparation d'un nouvel accord international ambitieux sur le climat », a-t-il ajouté.

Un nouvel accord sur une action internationale renforcée sur le changement climatique doit être conclu à la fin de 2009, à Copenhague.

« Un engagement à l'égard de l'équité et du dialogue social ainsi qu'une analyse de l'incidence sur les marchés du travail et sur les systèmes de protection sociale constituent des éléments essentiels qui doivent être intégrés à la conception et à la mise en œuvre des politiques climatiques. Notre capacité à parvenir à un cadre climatique ambitieux et socialement juste pour la période après 2012 en dépend. Des millions de travailleurs et de travailleuses de par le monde, unis au sein du mouvement syndical international, sont prêts à démarrer ce processus de transformation historique », a conclu Guy Ryder.

Vous trouverez ci-dessous les principaux éléments de la déclaration syndicale pour la COP14.

Pour consulter la déclaration syndicale complète pour la COP14 : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/No_45_-_TradeUnionsClimateChange_COP14_FR.pdf

Vous pouvez consulter des propositions concrètes pour les négociations (uniquement en anglais) à l'adresse : http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/COP14_NegotiatorsBrief_Final.pdf

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :

Anabella Rosemberg, rosemberg@tuac.org

ou Press@ituc-csi.org

La CSI représente 168 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 311 organisations nationales de 155 pays et territoires. <http://www.ituc-csi.org> <http://www.youtube.com/ITUCCSI>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service Presse de la CSI aux numéros suivants : +32 2 224 0204 ou +32 476 621 018.

Déclaration syndicale pour la COP14

Un cadre multilatéral ambitieux et à long terme:

Le mouvement syndical international soutient un processus à long terme qui engagera la planète sur la voie d'une limitation de la hausse des températures globales à moins de 2°C et encouragent les gouvernements à suivre le scénario respectif fixé par le GIEC pour réduire d'ici à 2050 les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 85% par rapport aux niveaux de 1990.

Les syndicats s'accordent sur la nécessité pour les pays développés de montrer l'exemple en terme de réductions d'émissions. Le GIEC conclut qu'une réduction d'ici 2020 par ces pays d'au moins 25%-40% par rapport aux niveaux de 1990 est nécessaire pour atteindre une réduction globale de 85% d'ici 2050. La CSI est consciente de l'urgence de la situation et soutient ces différents objectifs (2020 et 2050). Elle est aussi consciente que certaines circonstances spécifiques dans les pays développés peuvent déboucher sur des objectifs plus ou moins ambitieux, pourvu que la réduction nette en émissions des pays de l'Annexe 1 respecte les objectifs fixés par le GIEC.

Un accord sur l'après 2012 doit mobiliser les ressources et la technologie pour permettre aux pays en développement, en particulier les plus gros émetteurs de réduire, stabiliser ou augmenter de façon contrôlée leurs émissions de GES et ce à travers la mise en œuvre de différentes politiques : objectifs sur les énergies renouvelables, efficacité énergétique, technologies propres liées au charbon, moins de déforestation, entre autres, tout en garantissant une vie digne à leurs citoyens.

Une transition juste: La grande transition nécessaire pour changer nos sociétés intensives en émissions représente une énorme tâche, mais elle nous offre aussi des

opportunités. La transition juste que souhaitent les syndicats se fonde sur la promotion des opportunités offertes par « l'économie verte » (la promotion d'emplois verts et décents et le « verdissement » des lieux de travail, axé sur un développement industriel durable et un partage équitable des coûts et des bénéfices) et sur le modelage et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour tous les autres secteurs productifs qui devront s'adapter aux nouvelles contraintes liées à une économie à faible émission en GES. L' 'Economie Verte' doit s'appuyer sur une base socialement juste : la démocratie, la participation des partenaires sociaux au processus de prise de décisions et le respect des droits humains et des travailleurs forment les préalables à toute transition réussie vers une société durable.

Combattre la pauvreté, permettre l'adaptation: Les communautés dans les pays développés et en développement sont déjà en train de souffrir des impacts du changement climatique. Comme l'indique le Rapport sur le Développement Humain 2008 du PNUD, l'ouragan Katrina nous a rappelé à quel point les hommes sont fragiles face aux conséquences directes du changement climatique, surtout lorsque ses impacts se font sentir dans des contextes marqués par des formes institutionnalisées d'inégalité. Tous les gouvernements, au Nord comme au Sud, ont un rôle décisif à jouer en offrant la volonté politique et la cohérence nécessaires à la réussite de ce combat. Des synergies entre la création d'emplois décents et les politiques d'adaptation doivent être explorées, étant donné qu'un revenu décent réduit la vulnérabilité.

Des services publics de qualité et un leadership fort du secteur public à tous les niveaux de gouvernement doivent être au cœur d'une réponse globale au changement climatique. Le rôle des femmes et la nécessité d'assurer l'égalité entre les sexes sont essentiels pour atteindre la justice climatique.

Finance: Aujourd'hui, la plupart des économies sont confrontées à des risques de récession économique et de croissance de la pauvreté. Il est temps de saisir cette opportunité pour changer le système (économique et politique) qui nous a mené à la situation financière, sociale et écologique actuelle. Il faut désormais réformer en profondeur le système financier international, mettre en œuvre des mécanismes innovants de financement, fixer de nouvelles règles plus justes pour réguler le commerce international, rendre nos sociétés moins émettrices en GES et plus adaptés au changement climatique.

Les moyens nécessaires au financement de la transition peuvent venir de plusieurs sources :

- domestiques (réforme du système fiscal ; plus grande disponibilité de crédits bancaires pour les initiatives écologiquement et socialement durables, entre autres)
- internationales (y compris à travers la taxation internationale des transactions financières, qui est techniquement possible et représenterait une manière efficace de mobiliser des fonds, ainsi que d'autres sources de financement).

Les syndicats appellent les gouvernements à adopter une approche responsable et visionnaire, puisque ces mesures permettraient d'aboutir à un développement juste dans les pays pauvres et pourraient offrir une base pour une croissance économique propre et durable à long terme.